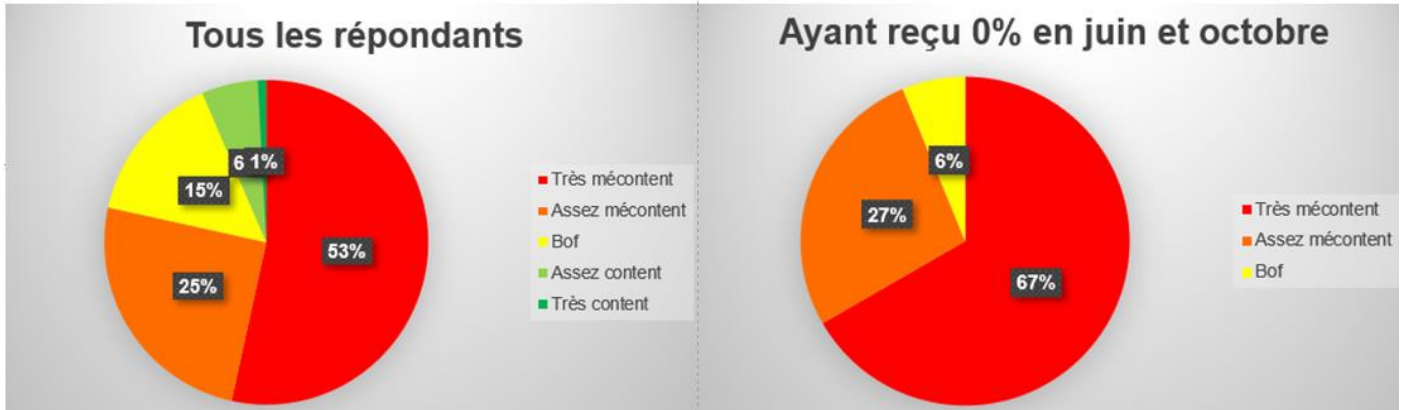




LETTRÉ OUVERTE A JEAN-CLAUDE PATS – DRH Groupe Michelin

Après une année 2021 particulièrement éprouvante pour tous, les entreprises du CAC40 commencent à annoncer des résultats annuels exceptionnellement élevés. Selon le consensus des analystes financiers, notre Groupe n'y fera pas exception et leur annonce à venir (14 février) ne doit pas faire oublier la déception liée à la politique salariale de Michelin en France. Au contraire, elle pourrait raviver des tensions et des frustrations dont nous avons informé les Relations Sociales France lors des récentes discussions « Négociations Annuelles Obligatoires » (NAO).

La CFE-CGC a ouvert une enquête pour permettre aux salariés de s'exprimer sur la NAO 2022 ; en voici les résultats à date, parmi les salariés :



Ces résultats reflètent ce que nous captions au quotidien.

Comme vous le savez la CFE-CGC n'est pas signataire des NAO 2022 pour les raisons déjà communiquées :

- Non prise en compte d'une revendication unanimement portée par toutes les Organisations Syndicales, à savoir l'introduction d'une Augmentation Générale (AG) pour l'ensemble des catégories : agents / collaborateurs / cadres
- Budgets alloués insuffisants ne permettant pas de couvrir l'inflation pour bon nombre de salariés. Ces budgets annoncés ne sont que des moyennes, les parties « cours d'année » et « rattrapage des médianes » ne bénéficient qu'à un petit nombre
- Les primes et la rémunération variable ne remplacent pas les augmentations de salaires qui sont pérennes et alimentent les niveaux de retraite futurs
- L'effet cumulatif de l'inflation qui va poursuivre son mouvement à la hausse, décalant encore un peu plus ceux qui seront peu ou pas augmentés.

C'est pourquoi la CFE-CGC vous sollicite pour revoir vos positions quant aux NAO 2022 en particulier en ce qui concerne l'Augmentation Générale et les budgets alloués.

Les salariés attendent une juste reconnaissance de leurs efforts. Ils sont à l'origine de la création de valeur dans l'entreprise. Ils méritent d'être mieux associés aux excellents résultats du Groupe Michelin, de manière pérenne et non pas ponctuelle comme le serait une prime épisodique.

La responsabilité de la CFE-CGC, premier syndicat de MICHELIN France, nous amène à vous demander de revoir la politique salariale du Groupe en France. Nous vous remercions de votre attention et restons à la disposition de vos équipes pour travailler ensemble sur des propositions adaptées.

Sincères salutations,

Pour la CFE-CGC Michelin France,
José Tarantini, Délégué Syndical Central